

<p><b>Description du produit</b></p>	<p>Antimousse professionnel concentré, à base de sel d'Ammonium Quaternaire. Détruit et élimine les mousses vertes, rouges et jaunes, les lichens, les verdissures, les moisissures, les algues et les champignons. Traitement de longue durée. Redonne en quelques jours aux supports leur aspect naturel sans les altérer ni les tacher. S'utilise aussi avant mise en peinture.</p>
<p><b>Propriétés</b></p>	<p>Curatif et préventif. Élimine les micro-organismes, les germes et racines incrustés dans le support sous ± 4 jours s'il ne pleut pas. Retarde leur réapparition (effet rémanent). Sans rinçage sauf si mise en peinture dans les 3 à 4 jours après le traitement. Sans javel ni acide.</p>
<p><b>Destination</b></p>	<p>Surfaces extérieures, verticales et horizontales courantes : toits, façades, murs, sols, allées, terrasses, escaliers...              Matériaux traditionnels neufs ou anciens : tuiles, ardoises, fibrociment, pavés, shingles, chaumes, briques, pierres, crépis, supports peints, parpaings, enduits, carrelage, asphalte, pavés autobloquants, métaux non ferreux (galva, zinc), peintures...</p>
<p><b>Caractéristiques techniques</b></p>	<p>Densité              pH              Aspect              Type de préparation : liquide.              Conservation : dans son emballage d'origine, serti, non entamé, à l'abri du gel, du soleil et de l'humidité.</p>
<p><b>Préparation du support</b></p>	<p>Pour un résultat optimal, il est conseillé de supprimer au préalable les mousses très développées par un grattage ou un brossage voir un nettoyage à haute pression.</p>
<p><b>Application</b></p>	<p>Bien agiter avant usage.              Procéder à la dilution suivante d'ATM Pro :              - Action préventive : 1 litre jusqu'à 49 litre d'eau. Efficacité jusqu'à 250m<sup>2</sup>              - Verdissures : 1 litre jusqu'à 29 litre d'eau. Efficacité jusqu'à 150m<sup>2</sup>              - Mousses et action renforcée : 1 litre jusqu'à 14 litre d'eau. Efficacité jusqu'à 75m<sup>2</sup>.              Sur support préparé, appliquer une passe généreuse en pulvérisation ou en badigeonnage afin de bien imprégner la surface à traiter.              Les lichens, mousses jaunes et rouges peuvent nécessiter une double application (attendre 2 ou 3 jours).              Ne pas rincer, sauf si mise en peinture.              Bien refermer le bidon après utilisation. Nettoyer les outils utilisés à l'eau.</p>
<p><b>Rendement et séchage</b></p>	<p>Il variera en fonction de la contamination du support : ± 5m<sup>2</sup> au litre.              Les meilleurs résultats sont obtenus de Mars à Octobre.</p>
<p><b>Conseils après application</b></p>	<p>Avant tous travaux de mise en peinture il est conseillé de bien rincer le support, sinon les micro-organismes morts pourraient nuire à l'adhérence, en respectant les délais suivants :              - 48 heures minimum après l'application d'ATM PRO pour un traitement préventif.              - 4 à 7 jours minimum pour un traitement curatif. Les mousses devront être totalement détruites avant une mise en peinture.</p>
<p><b>Précautions et sécurité</b></p>	<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="flex: 1;"> <p><b>C Corrosif</b></p> </div> <div style="flex: 1;"> <p><b>N Dangereux pour l'environnement</b></p> </div> <div style="flex: 2; font-size: small;"> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Conserver sous clé et hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.</p> <p>Utilisation TP10</p> <p>N° enregistrement à l'inventaire biocide : 35695.</p> <p>Substances actives : COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, ALKYL EN C 8-18 BENZYLIDIMETHYLES, CHLORURES : 304g/kg (CAS: 63449-41-2), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE : 6,7g/kg (CAS 26530-20-1)</p> <p>Type de préparation : liquide.</p> <p>Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Précautions d'utilisation : porter des gants nitriles estampillés CE. Produit dangereux : éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas abandonner dans la nature. Délai d'apparition de l'effet biocide : quelques jours                  Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois. Nettoyage du matériel : à l'eau</p> </div> </div>